

Bachelier en gestion hôtelière orientation : management

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Relation client			
Code	ECHG3B64RCL	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Raphaël FOGLIA (raphael.foglia@helha.be) Thierry EVERAERT (thierry.everaert@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permet à l'étudiant.e d'utiliser des outils pour comprendre les relations interpersonnelles, les gérer et les appliquer tant dans une situation d'équipe qu'avec la clientèle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
 - 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
 - 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
 - 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
 - 2.1 Répondre aux attentes et anticiper les besoins de la clientèle actuelle et potentielle
 - 2.2 Pratiquer l'écoute et l'empathie et fonctionner « orienté client »
 - 2.4 Négocier avec les différents interlocuteurs
 - 2.5 Développer un argumentaire efficace vis-à-vis de ses publics afin de renforcer l'image de l'entreprise dans son environnement
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
 - 5.2 Former, évaluer, motiver et animer les collaborateurs

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant.e disposera d'outils de relations humaines, aura progressé dans le domaine de sa connaissance d'elle-même/lui-même, en tant que futur.e gestionnaire, dans le domaine de la communication à l'autre et plus spécifiquement, aux clients.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECHG3B64RCLA Outils de relations humaines

36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECHG3B64RCLA	Outils de relations humaines	30
ECHG3B64RCLB	Management de la clientèle	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement:

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage sont interdépendantes. Dans l'AA "outils de relations humaines", l'étudiant acquiert les outils généraux dans le domaine relationnel. Dans l'AA "management de la clientèle", l'étudiant met en oeuvre ses compétences au service spécifique des clients.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en gestion hôtelière orientation : management

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Outils de relations humaines			
Code	4_ECHG3B64RCLA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Raphaël FOGLIA (raphael.foglia@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans l'unité d'enseignement "*Relation client*". Elle vise à donner des outils pour améliorer la connaissance de soi et des relations interpersonnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant.e disposera d'outils de relations humaines, aura progressé dans le domaine de sa connaissance d'elle-même/lui-même, en tant que futur.e gestionnaire, dans le domaine de la communication à l'autre et plus spécifiquement, aux clients.

Cette AA contribue à l'atteinte des compétences suivantes (Cf. Référentiel de compétences) :

1.2 ; 1.3 ; 1.4 ; 1.6 ; 2.1 ; 2.2 ; 2.4 ; 2.5 ; 5.2.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours propose aux étudiant.e.s d'aborder les attitudes relationnelles au départ d'un laboratoire de partage d'expériences individuelles et collectives. Ce dernier, organisé en auditoire, a pour objectif de replonger l'étudiant.e au cœur de son parcours relationnel et des éventuelles épreuves qui ont jalonné ce dernier.

Les échanges - initiés au cœur du laboratoire - agissent comme un levier afin d'aborder les attitudes relationnelles sur un plan pratique comme théorique. Divers outils - dont de gestion des groupes et des conflits - seront présentés aux étudiant.e.s en vue d'une appropriation personnelle notamment au sein d'exercices de mise en situation organisés directement en classe et orienté "Clients". Une attention, toute particulière, sera accordée à l'entrée en relation avec des personnes porteuses de handicap.

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux (dans une optique de co-construction et de réappropriation des contenus par l'étudiant.e).
Laboratoire de partage d'expériences individuelles et collectives (dont avec des invités extérieur.e.s).
Exercices simulés.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des coaching individuels réflexifs (notamment quant aux difficultés d'entrée en relation de l'étudiant.e) peuvent être organisés lors d'entretiens individuels avec l'enseignante.

Sources et références

La liste complète des références bibliographiques de base, ainsi que des références complémentaires, se trouve sur la plateforme du cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Supports Power Point ;
- Cartable d'outils pratiques et d'exercices ;
- Portefeuille de lectures.

L'ensemble des documents de référence, ainsi que toutes les consignes utiles notamment pour le fonctionnement du laboratoire, se trouvent sur la plateforme du cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Première session (Q1)

- Evaluation continue comprenant la présence au cours, la participation active au sein de ce dernier et la réalisation/validation des travaux journaliers demandés (30% de la note finale attribuée) ;
- Examen oral de retour réflexif au départ d'une situation-problème vue en classe au cours du quadrimestre + théorie (70%).

Seconde session (Q3)

- Examen oral de retour réflexif au départ d'une situation-problème vue en classe au cours du quadrimestre + théorie (100%).

Les modalités opérationnelles de l'évaluation seront déposées au regard de l'UE sur ConnectED.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

NB:

- Les étudiants « diplômables » en janvier -

Pour un.e étudiant.e diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle elle/il sera interrogé.e seront définies dans une convention spécifique, signée par l'étudiant.e et l'enseignante.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	30				
Période d'évaluation	Exo	70			Exo	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement:

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera

reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en gestion hôtelière orientation : management

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Management de la clientèle			
Code	4_ECHG3B64RCLB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thierry EVERAERT (thierry.everaert@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Dans toute activité économique et l'hôtellerie est une activité économique, le contact avec la clientèle est essentiel. Ce cours met donc l'accent sur l'apprentissage des techniques d'accueil, l'intégration de techniques de vente.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- de démontrer qu'il a intégré les techniques d'accueil afin de présenter une attitude d'accueil et de respect vis-à-vis du client
- de mettre en oeuvre les techniques de vente, de conseil et d'argumentation vues, de manière à répondre le plus adéquatement possible à la demande du client
- d'identifier les informations nécessaires pour mener à bien sa négociation
- de réagir de manière adaptée face à une réclamation

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les thèmes abordés dans le cadre de ce cours sont : Les techniques d'accueil et de conseil à la clientèle (Attitude d'accueil, Ecoute active, Orientation et information, Aide à la décision, C.R.M.,),

Les techniques de vente (recherche des besoins, reformulation, argumentation, objections)

Démarches d'apprentissage

Diverses techniques sont utilisées dans le cadre de cette activité :

l'enseignant intervient de manière magistrale

les étudiants réalisent des exercices présentés dans le support de cours remis par le professeur

des experts interviennent

des exercices de simulation de vente sont réalisés par groupe

Dispositifs d'aide à la réussite

Un syllabus et le diaporama utilisés au cours sont en ligne sur la plateforme. Le professeur est à la disposition des étudiants durant le cours et via la plateforme.

Sources et références

Marketing du tourisme (1ère et 2ème années), Viviane Tauran-Jamelin, édition Bréal, 2002

Ventes et productions touristiques (1ère et 2ème années), Georges Gautheret, Armand Huet, Charline Pischler, M-D. Sultan, édition Bréal, 2003

Négociation et relation client (1ère et 2ème années BTS), Laurence Garnier, Bruno Roussel, édition Nathan Technique, 2004

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et exercices déposés sur la plate-forme

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation portera sur l'ensemble de la matière vue et intégrera la cote obtenue par l'étudiant pour les exercices réalisés pendant les cours.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur Connected.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention à part signée par l'étudiant et l'enseignant concerné

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Pour justifier valablement une absence à l'examen, le certificat médical doit être annoncé (téléphone ou mail) au secrétariat le jour même de sa rédaction par le médecin traitant et rentré au secrétariat le premier jour de la reprise de l'étudiant. Dans les autres cas, l'examen sera considéré comme NON PRÉSENTÉ.

Tout retard sur l'horaire de passage de l'épreuve annoncé à l'étudiant sera sanctionné d'une cote nulle pour l'épreuve.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).